

LE RÉFÉRENTIEL DES CIVIC TECH ACTIVES EN FRANCE

MAI 2022

Publication de la première version du référentiel

Publiée en mai 2022 par l'Observatoire des civic tech et de la démocratie numérique, la première version du « [Référentiel des civic tech actives en France](#) » a été établie à partir des réponses de 27 structures à [un formulaire dédié](#), entre janvier et avril 2022. Elle regroupe ainsi les données principales sur ces civic tech et les outils numériques de participation qu'elles proposent.

Cet « annuaire », à destination de tout type d'acteurs ayant mis ou souhaitant mettre en place un dispositif numérique de participation citoyenne, a pour objectif d'éclairer et faciliter leurs choix et de leur permettre de trouver des outils adaptés à leurs besoins. Il présente également une vue globale de l'offre existante recensée.

Ce référentiel ne donne pas de recommandations mais un aperçu des possibilités, sans jugement de valeur et se base sur la déclaration des structures répondantes. De fait, nous ne prétendons pas être exhaustifs car les solutions numériques visant à faciliter la concertation sont de plus en plus nombreuses et diversifiées et de nouveaux outils ou structures voient régulièrement le jour.

Les structures actives en dehors du territoire français peuvent être consultées à travers [les travaux de People Powered](#).

[Le formulaire reste ouvert toute l'année](#) : n'hésitez pas à le remplir ! Nous actualiserons régulièrement la base de données.

ACCÉDEZ AU RÉFÉRENTIEL EN LIGNE

OÙ EN EST L'OFFRE DE LA DÉMOCRATIE NUMÉRIQUE EN FRANCE ?



ANALYSE

Cette nouvelle analyse, qui s'inscrit dans le cadre des travaux de l'Observatoire des civic tech et de la démocratie numérique sur le marché de la civic tech, vient **actualiser les précédentes études déjà menées¹** et **donne à voir la situation actuelle de cet écosystème**. Elle se base sur **les éléments renseignés par 27 structures civic tech à travers un questionnaire**, adressé entre janvier et avril 2022 (voir éléments de cadrage en page 1).



LES CIVIC TECH : QUELQUES ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Comme évoqué dans notre **Cartographie de la civic tech en France²**, réalisée en 2019, les civic tech peuvent être définies « comme les applications mobiles et plateformes web ayant pour objectif de transformer l'engagement et la participation citoyenne ». Le référentiel et cette analyse se focalisent sur les structures civic tech qui commercialisent un outil pour les collectivités et les entreprises. D'autres types de civic tech, inspirées par la tech for good, le web contributif ou le monde de la construction de l'opinion, existent également.

Les civic tech se sont développées à la fois **en lien avec l'État et les collectivités locales** autour de cette idée de moderniser l'action publique mais aussi **avec les grandes entreprises et agences publiques ou privées**, maîtres d'ouvrages de projets d'aménagement, en particulier dans les domaines de l'environnement, de l'urbanisme ou de la politique de la ville. **Ces acteurs travaillent en collaboration avec les institutions** et ne se considèrent pas comme un contre-pouvoir. Ils ont peu à peu construit un « **marché de la participation** » (Cartographie de la civic tech en France, 2019).



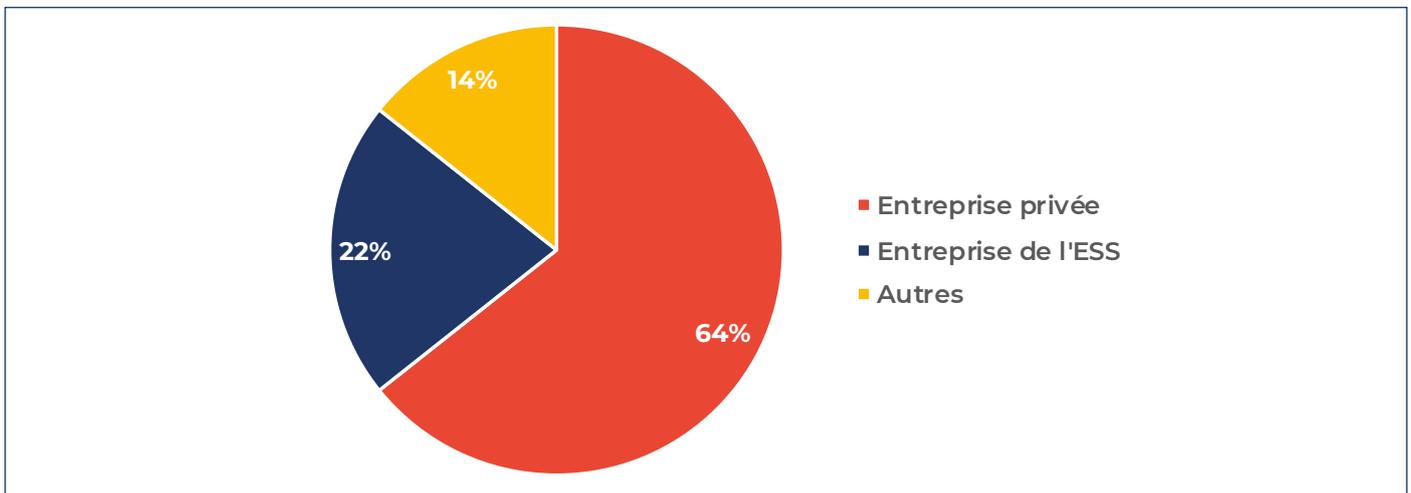
LA CIVIC TECH : UN MARCHÉ FLORISSANT POUR LES ENTREPRISES PRIVÉES

Les structures renseignées dans notre référentiel prennent **des formes juridiques différentes**, même si **les entreprises privées et entreprises appartenant au secteur de l'économie sociale et solidaire sont majoritaires**.

¹ Les travaux de l'Observatoire des civic tech et de la démocratie numérique sur le marché de la civic tech : <https://www.deciderensemble.com/page/1377720-etudes-sur-la-civic-tech>

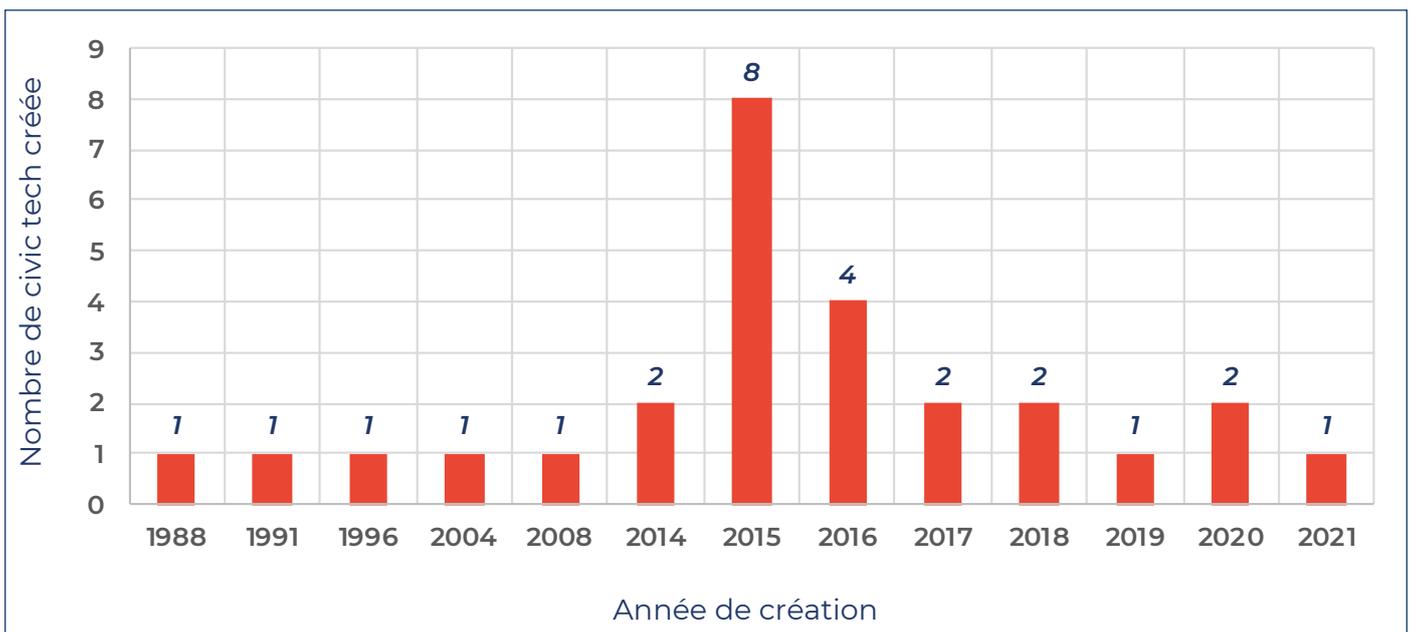
² Observatoire des civic tech et de la démocratie numérique, **Cartographie de la civic tech en France** (2019) : <https://site.assoconnect.com/services/storage?type=document&id=2124826&secret=EeOly3dloexyk3yZjDBdwAqfLmgPNoVIET-fATmUC×tamp=1652869656&download=1>





Graphique 1. Répartition des formes juridiques des 27 structures renseignées dans le Répertoire des civic tech actives en France, en mai 2022.

Ce marché est assez jeune car **les civic tech ont surtout vu le jour dans la seconde partie des années 2010** : 22 des 27 structures répondantes ont été créées après 2014. Cet écosystème se renouvelle continuellement, puisque **6 nouvelles structures l'ont rejoint depuis 2018**. Les entreprises existant depuis les années 1990 ou 2000 proposent historiquement des prestations de conseil et ont, depuis leur création, développé un outil numérique supplémentaire.



Graphique 2. Années de création des 27 structures renseignées dans le Répertoire des civic tech actives en France, en mai 2022.

Les structures renseignées dans notre référentiel **proposent ainsi une expertise de la participation citoyenne mais surtout un outil numérique** qu'elles mettent à disposition de leurs clients pour développer, accompagner ou compléter une ou plusieurs de leurs démarches de participation.

Pour les grands cabinets et les leaders du marché, **le chiffre d'affaires peut dépasser le million d'euros** alors que celui des plus petites structures s'élève à **plusieurs dizaines de**

milliers d'euros. Cependant, la moitié des répondants s'est montrée réticente à l'idée de communiquer cette donnée. Les agences de conseil ont souvent davantage de salariés, notamment **consultants**, que les structures purement civic tech qui s'appuient sur **des petites équipes** d'une dizaine de personnes. **La plupart de ces entreprises sont domiciliées en France**, sauf 6 d'entre elles qui ont leur siège ailleurs en Europe.

LES 27 CIVIC TECH RÉFÉRENCÉES

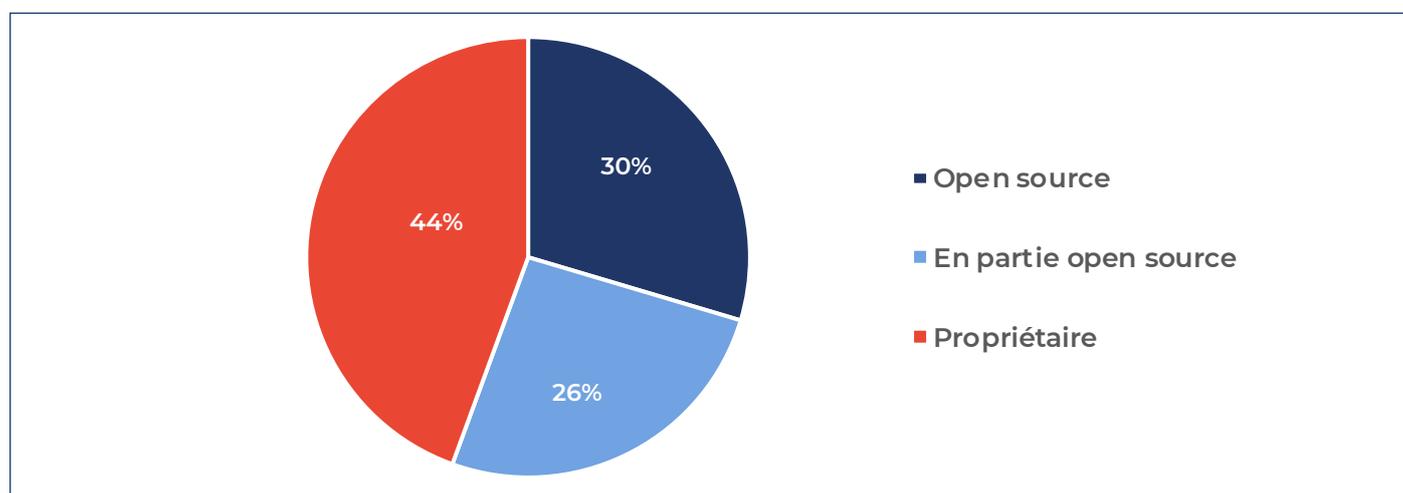




ENTRE LOGICIEL PROPRIÉTAIRE ET OPEN SOURCE : DES MODÈLES ÉCONOMIQUES QUI DIFFÈRENT

Les 27 structures référencées proposent toutes des outils numériques pour organiser et faciliter la concertation. Cependant, une des différences repose sur le modèle économique de leur logiciel. **8 d'entre elles travaillent avec des logiciels open source.** Ces structures **commercialisent alors des services d'installation, d'adaptation et d'accompagnement** autour de ce logiciel.

D'autres civic tech ont fait **le choix du logiciel propriétaire.** Leur modèle économique se base alors également sur **la vente de licences.** Cependant, on observe que l'open source se généralise de plus en plus sur ce marché, puisque **certaines structures ont fait le choix d'ouvrir une partie, voir l'intégralité, de leur code source.** L'écosystème de la civic tech se voit **tirillé entre partage des savoirs communs et compétitivité,** pour faire fonctionner son modèle économique.



Graphique 3. Répartition des modèles économiques des 27 structures renseignées dans le Référentiel des civic tech actives en France, en mai 2022.



UN OUTIL PLÉBISCITÉ PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Les collectivités sont les premières clientes des civic tech recensées dans notre référentiel (26 d'entre elles travaillent avec ce type d'acteurs). **Les institutions de l'État** sont le groupe d'utilisateurs le plus important après les associations et les entreprises. Viennent ensuite les partis politiques et les institutions internationales. Le recours à des outils numériques de participation par les pouvoirs publics est de plus en plus fréquent.

Par ailleurs, il y a **quelques écarts en termes d'acquisition de part du marché,** parmi les civic tech qui nous ont communiqué leurs nombres de clients. 8 d'entre elles travaillent avec moins de 100 clients, 11 ont un portefeuille qui varient entre 100 et 300 clients et une seule compte plus de 1 000 organisations utilisatrices. Ces différences s'expliquent souvent par la taille de l'entreprise. **Ces clients se trouvent majoritairement en France,** mais certaines structures travaillent également avec des acteurs européens et internationaux.



LES MODULES PROPOSÉS : DES FONCTIONNALITÉS DE BASE AUX NOUVELLES TECHNIQUES ÉMERGENTES

La plupart des outils renseignés sont proposés **en marque blanche** et permettent à l'administrateur de **développer une application/plateforme avec des fonctionnalités adaptées à ses besoins**. Celles-ci sont assez diverses et de nouvelles voient régulièrement le jour, pour suivre les évolutions des pratiques de participation citoyenne.

Certains modules sont néanmoins incontournables et se retrouvent aujourd'hui dans la quasi-totalité des offres recensées dans notre référentiel. Ainsi, presque tous les outils intègrent la possibilité d'**organiser des sondages/enquêtes**, de **mettre en place des boîtes à idées**, **des consultations**, **un budget participatif** ou encore **une cartographie participative** et de **créer un espace d'échange**. Des modules de **pétition** et d'**organisation/animation d'ateliers numériques** existent également mais sont un peu moins répandus.

De plus, des **modules liés à la communication et à l'organisation d'événements** (billetterie, agenda) sont proposés sur certains outils. En parallèle, on remarque l'arrivée de nouvelles fonctionnalités telles que **le débat et la votation**, **le financement participatif** ou encore **les balades interactives**.

Alors que **certains outils incluent la plupart des modules** possibles, **d'autres se focalisent sur quelques fonctionnalités clés** ou **les intègrent dans une application plus large** de communication et information entre collectivité et citoyen.



LA MÉTHODE D'IDENTIFICATION : VERS UNE DÉMOCRATIE FACILITÉE ET AUTHENTIFIÉE ?

L'identification à ces plateformes se fait le plus souvent **par adresse mail** ou **via les réseaux sociaux**. Depuis quelques années, les outils offrent la possibilité de **s'identifier via France Connect**, une solution proposée par l'État pour gérer son « identité numérique » (13 structures recensées dans notre référentiel l'utilisent). Cette technique de vérification d'identité permet **une participation plus sécurisée et mieux régulée**, notamment lorsque des démarches ont un caractère contraignant. Elle n'est pas encore majoritaire mais **se généralise de plus en plus** et **pourrait faire franchir un palier supplémentaire à l'institutionnalisation de la participation**.

NOM ET LIEN CLIQUABLE DES OUTILS RÉFÉRENCÉS



AGORA

ASSEMBL

BIEN DIT

CAP-COLLECTIF

CITIZENLAB



CITYMAG

CIVIC POWER

CIVOCRACY

COFONDER

COLIDEE



CONSUL

CONSULTVOX

DECIDIM

DITES NOUS TOUT

EOLAS



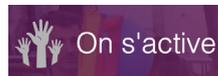
FLUICITY

ID-CITY

IMAGINA

INFOPARCS

JEN PARLE



MAKE.ORG

ORIDA

ON S'ACTIVE

POPVOX

TOUS-ACTEURS



UNLIMITED CITIES

VOOTER



LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT : AU-DELÀ D'UN SIMPLE APPUI TECHNIQUE

Comme évoqué dans notre Cartographie de la civic tech en France (2019), **les civic tech se rémunèrent principalement grâce à des prestations d'accompagnement de base** (formation et aide au déploiement de la plateforme) mais aussi grâce à **des prestations à la carte, qui vont au-delà de l'outil**, comme notamment **la conception, l'animation et la communication autour d'une démarche participative**, pour les plus répandues. Les clients peuvent aussi bénéficier de **guides et ressources** et accéder à **un réseau d'échange inter-utilisateurs**.

Les services d'accompagnement se concentrent donc généralement sur un appui technique autour de l'outil et sur des conseils donnés en parallèle de la mise en place de la démarche numérique.



LES INNOVATIONS DU SECTEUR : QUELLE PLACE POUR LES TECHNIQUES D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?

Les structures civic tech explorent de plus en plus les atouts de l'intelligence artificielle dans la participation numérique : analyse de données de fréquentation automatique, algorithmes, reconnaissance du langage naturel, analyse automatisée et sémantique...

Cependant, l'utilité de ces techniques dépend de l'acteur qui déploie le dispositif numérique et de sa capacité de mobilisation. En effet, **dans le cas des collectivités**, le nombre de contributions et **le travail de synthèse de celles-ci reste souvent à portée humaine**, alors que **pour certaines grandes consultations** (par exemple au niveau national), **les contributions peuvent se compter par dizaine de milliers et nécessiter alors un traitement par l'intelligence artificielle**.

Il reste ainsi à suivre quelle place ces techniques prendront à long terme.

